COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION

FINALE DISTRICT du CHALLENGE U13 PITCH

Sont qualifiés pour la finale du 4 mars – Stade G. Spaes – Terrain synthétique – AIRE sur la LYS :
OS AIRE – F ARRAS – CS AVION – BETHUNE STADE – US BICHE – USO BRUAY – ES BULLY – HENIN STADE – ESD ISBERGUES – RC LENS – OLYMPIQUE LIEVIN – US NOEUX – ASSB OIGNIES – SC SAINT NICOLAS – US SAINT POL – US VERMELLES –

REGLEMENT DE LA COMPETITION

Article 1 :
Le district organise le dernier tour du challenge U13 PITCH, visant à qualifier 8 équipes pour la finale Départementale.

Article 2 – QUALIFICATION DES JOUEURS ET JOUEUSES

1- Les joueurs ou joueuses doivent être qualifiés au club au plus tard le 31 janvier 2023.
2- Les joueuses U14F sont autorisées à participer, ainsi que 3 joueurs ou joueuses U11 maximum par équipe.
3- Possibilité de faire jouer au maximum 4 joueurs ou joueuses mutés par équipe, dont 1 hors période (Article 160 des Règlements Généraux de la FFF).

Article 3 – PARTICIPATION DES EQUIPES
Chaque équipe présente devra se présenter avec :

- ✓ Les licences des joueurs et joueuses participant à la compétition (extraction FootClub)
- ✓ 6 ballons taille 4 en bon état (pour les différents défis)
- ✓ 2 jeux de maillots de couleurs différentes, numérotés.
- ✓ Prévoir chaussures adaptées (Terrain synthétique)
- ✓ Prévoir eau pour vos joueurs.
- ✓ 1 Educateur et 1 Dirigeant par équipe sur le terrain pendant les rencontres. (Aucune autre personne tolérée).

Article 4 – NOMBRE DE JOUEURS
12 joueurs par équipe : 1 seule absence justifiée sera tolérée, *dans le cas contraire, l'équipe ne pourra se qualifier à la phase suivante.*

Article 5 - CONVIVIALITÉ
Le repas du midi sera offert à chaque équipe pour 12 joueurs et 2 accompagnateurs.

Article 6 – DEROULEMENT DES RENCONTRES
Chaque équipe participera à cinq rencontres de 14 minutes sous forme de «L' ECHIQUIER» :
Victoire = 3 points, match nul = 1 point, défaite = 0 point.
Un tirage au sort organisera les premières rencontres.
A l'issue des rencontres, les équipes classées aux huit premières places seront qualifiées pour la finale Départementale U13, qui aura lieu le samedi 1 avril à AUDRUICQ (Côte d'Opale).

Parution du mardi 21 février 2023

Le classement final prend en compte :

1- Les Résultats sportifs, 5 matchs pouvant rapporter 240 points (5 x 48 points en cas de victoire + un bonus de 12 points supplémentaires si l'équipe marque 2 buts lors d'un match soit 60 points au maximum par match soit un total ramené à 300 points
2- 1 Défis jonglage rapportant 60 points maximum.
3- 1 Défis technique rapportant 60 points maximum.
4- 2 Défis quizz rapportant chacun 60 points maximum.

Article 7 – ARBITRAGE

L'arbitrage sera effectué par des arbitres officiels jeunes.
L'arbitrage à la touche sera effectué par les joueurs remplaçants assistés par un arbitre officiel (Obligation imposée par la C.D.A).
Les règles sont celles en vigueur en compétition U13.

Article 8 – ACTIONS ASSOCIÉES

- Protocoles avant et après match
- Carton vert (promouvoir la bonne attitude)

Article 9 - CAS NON PREVUS

Ceux-ci seront tranchés par la Commission d'organisation responsable de la compétition et en dernier ressort par le Comité Directeur du District sauf en ce qui concerne les faits disciplinaires jugés par la Commission de Discipline du District.

Le Président de la Commission :
Alain DELHAYE

Le Responsable des Coupes :
Didier CLAY